

De Bucarest à Mexico : évolution des positions africaines en matière de population (1)

Mpembele SALA-DIAKANDA

Démographe, IFORD, B.P. 1556, Yaoundé, Cameroun

RÉSUMÉ

L'auteur analyse l'évolution des positions officielles des gouvernements africains sur l'évolution de leur population. Il constate, notamment par l'analyse de la perception de l'effet du taux d'accroissement démographique sur le développement, un lent glissement vers un désir plus grand de maîtriser l'évolution de la population, ce qui est nouveau en Afrique.

MOTS-CLÉS : Population — Démographie — Politiques de population — Fécondité — Croissance démographique — Population et développement.

ABSTRACT

From Bucarest to Mexico : evolution of the African positions concerning population

Changes in the official positions adopted by African governments with regard to population growth are examined. It is observed, in particular through analysis of the perception of the effects of the growth rate on development, that a greater desire to control population growth is slowly appearing; this is a new attitude in Africa.

KEY WORDS : Population — Demography — Population policies — Fertility — Population growth — Population and development.

INTRODUCTION

Depuis la Conférence Mondiale de la Population tenue en août 1974 à Bucarest (2) et au cours de la décennie écoulée, le monde a de plus en plus compris que les problèmes de population constituaient un facteur fondamental de la planification socio-économique et que, comme le mentionne la Déclaration de Mexico, « pour être réalistes, les politiques, les plans et les programmes de développement doivent tenir compte des liens inextricables qui unissent la population, les ressources, l'environnement et le développement » (3).

Cette prise de conscience et de l'importance de l'élément population en tant que tel dans la planification et de la complexité des interrelations entre les facteurs démographiques et les autres aspects socio-économiques dans le processus du développement explique l'intérêt grandissant accordé aux études sur

la population et le développement dans presque toutes les rencontres aussi bien nationales qu'internationales.

En rédigeant cette note on a cherché, d'une part, à faire le point sur l'évolution des positions africaines en matière de population au cours de la période 1974-1984 et, d'autre part, à voir quelles leçons on peut en tirer pour l'avenir. On y examine donc l'évolution des idées en la matière en se référant à la Conférence de Bucarest, aux résultats des enquêtes de l'ONU auprès des gouvernements, au Plan d'action de Lagos, au Programme d'action de Kilimanjaro et à la Conférence de Mexico. Ce document n'a donc pas la prétention de faire une analyse des politiques africaines de population ; il s'agit essentiellement d'un inventaire des prises de position des pays du continent en face des problèmes de population et des changements de ces positions au cours des dernières années.

LA CONFÉRENCE DE BUCAREST : NÉCESSITÉ DE MIEUX COMPRENDRE LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES

La Conférence Mondiale des Nations Unies sur la Population, tenue à Bucarest en août 1974, s'est déroulée au moment où presque toutes les économies du monde étaient secouées par la crise de l'énergie de 1973. C'est aussi à cette époque-là que le rapport du « Massachusetts Institute of Technology » (M.I.T.) sur les limites de la croissance a été publié (4). C'est donc dans ce climat de crise et d'angoisse pour l'avenir de l'humanité qu'a été convoquée la première conférence générale de la population au niveau intergouvernemental. Cette Conférence avait pour but d'examiner les problèmes démographiques fondamentaux, leurs liens avec le développement économique et social et les politiques et programmes d'action nécessaires dans le domaine démographique pour promouvoir le bien-être et le progrès de l'homme (5).

En dépit de la nature même de l'objectif qui lui était ainsi assigné, et comme le note Alfred SAUVY, « à la différence des congrès mondiaux précédents, à Rome en 1954 et à Belgrade en 1965, rassemblant des techniciens, cette réunion avait un caractère essentiellement politique » (6). Tout ceci explique que tout au long de la Conférence les discussions aient pris plus une connotation idéologique et qu'en conséquence la technique n'a tenu qu'une place assez modeste dans les débats.

Deux grandes tendances s'étaient en fait affrontées à Bucarest. En gros, les pays du Tiers Monde en général et l'Afrique en particulier ont pris à partie les pays industrialisés et vice versa. En effet, pour les pays industrialisés du bloc occidental l'explosion démographique est la cause du maintien des pays du Tiers Monde dans le sous-développement et ceux-ci, particulièrement dans le continent africain (7), devraient, par le biais des programmes de planification familiale, réduire le niveau de leur fécondité pour résoudre les difficultés économiques et sortir ainsi petit à petit du sous-développement. En revanche, la plupart des pays du Tiers Monde, appuyés par ceux du bloc socialiste, ont non seulement soutenu qu'il ne se posait pas chez eux de problèmes de population compte tenu de la faiblesse de leurs effectifs par rapport aux terres disponibles et que, dans tous les cas, le développement socio-économique est le meilleur contraceptif, mais ont également dénoncé l'injustice au niveau mondial. Pour eux, la cause fondamentale de la crise que connaît le monde est à rechercher dans la surconsommation et donc le gaspillage des ressources aussi bien des ménages que des industries dans les pays riches ; modèle de consommation qui est la cause de l'inéquité dans les relations économiques internationales. Pour parvenir à une répartition plus égalitaire des richesses mondiales il faut donc d'une part accorder une priorité absolue au développement économique et social dans les pays du Tiers Monde et,

d'autre part, réduire de façon drastique le niveau de consommation dans les pays riches.

Comme le note Raphaël M. SALAS, le débat qui eut lieu à la Conférence fut passionné et lourd de conflits (...). Il est cependant significatif de noter que, malgré un très grand nombre d'amendements, le projet du « Plan d'action mondial de la population (PAMP) », élaboré par le Secrétariat des Nations Unies (8), fut finalement approuvé presque à l'unanimité marquant ainsi l'adhésion de la communauté mondiale à un document politique de haute importance (9). Le PAMP, dans sa version finale, comprend en effet tous les éléments essentiels de l'ébauche et aborde les grands problèmes démographiques de l'heure tout en consacrant d'une part le principe selon lequel la formulation et la mise en œuvre des politiques démographiques relèvent du droit souverain de chaque nation et en soulignant, d'autre part, le rôle de la coopération internationale en la matière. Le PAMP reconnaît également que « les politiques démographiques sont des éléments constitutifs des politiques de développement social et économique et ne sauraient en aucun cas en tenir lieu ... » (10). Il ajoute, en ce qui concerne le cas particulier des pays en développement, que « ceux-ci, dans la formulation de leurs politiques de développement, donnent la priorité à des programmes qui maximisent le progrès socio-économique, infléchissant ainsi les tendances démographiques de manière voulue » (11). De plus, se basant sur le phénomène d'inertie démographique, le PAMP souligne que « quelles que soient les politiques démographiques qu'on puisse formuler, il faudra accélérer le développement socio-économique, afin d'assurer une amélioration sensible des niveaux de vie » (12).

Entre autres problèmes évoqués dans le PAMP, il y a celui relatif à l'équité mondiale. On lit en effet, dans le chapitre parlant des politiques socio-économiques, la recommandation suivante : « il est indispensable que tous les pays et, à l'intérieur de chaque pays, toutes les catégories sociales s'adaptent à une utilisation plus rationnelle et sans excès des ressources naturelles de façon que certains ne se voient pas privés de ce que les autres gaspillent » (13).

Un plan d'action, quel qu'il soit, ne peut être considéré, tout bien pesé, que comme une déclaration d'intentions tendant essentiellement, dans les meilleurs des cas, à fournir une vue globale du problème étudié et, ainsi, à frayer la voie à l'adoption de mesures plus concrètes. Or, celles-ci ne peuvent être prises avec un minimum d'efficacité sans une meilleure connaissance du problème en question et de ses éventuelles ramifications. C'est ainsi que dans les recommandations contenues dans le PAMP une place importante a été réservée à la nécessité d'améliorer les connaissances des problèmes démographiques et de leurs interrelations avec les autres aspects du développement. Il a aussi été demandé aux Gouvernements de promouvoir et d'appliquer les politiques démographiques (14).

LES ENQUÊTES DE L'ONU AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS : UNE LENTE ÉVOLUTION DES POLITIQUES

Une décision prise n'en est pas une, dit-on, si elle n'est pas suivie. Fort de cet adage, il a été recommandé dans le PAMP que « les tendances et les politiques démographiques soient suivies de façon constante par les Nations Unies » (15).

Les résultats des enquêtes de l'ONU menées auprès des Gouvernements africains en 1977 et en 1981 ont été utilisés pour classer les différents pays selon les perceptions qu'ils ont eues, au cours de la période de référence, de l'effet du taux d'accroissement naturel de la population sur le développement et leur désir d'intervention pour infléchir les tendances démographiques observées. Les tableaux I et II résument les résultats de ces enquêtes.

TABLEAU I

Nombre de pays selon les perceptions des Gouvernements sur l'effet du taux d'accroissement démographique, sur le développement et leur désir d'intervention, 1977 et 1981

Sous-régions et années Perceptions et politiques	AFRIQUE DE L'EST		AFRIQUE CENTRALE		AFRIQUE DU NORD		AFRIQUE AUSTRALE		AFRIQUE DE L'OUEST		TOTAL (Etats membres de la CEA)	
	1977	1981	1977	1981	1977	1981	1977	1981	1977	1981	1977	1981
A. Taux d'accroissement trop bas, il faut augmenter. Effet sur le développement jugé :												
- prédominant	1	-	4	3	1	1	-	-	1	2	7 (15,0)	6 (12,0)
- significatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- mineur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1	-	4	3	1	1	-	-	1	2	7 (15,0)	6 (12,0)
B. Taux d'accroissement satisfaisant Effet sur le développement jugé :												
- prédominant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- significatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- mineur	6	7	4	5	1	1	-	-	8	10	19 (40,4)	23 (46,0)
- nul	1	2	-	-	1	-	-	-	3	1	5 (10,6)	3 (6,0)
	7	9	4	5	2	1	-	-	11	11	24 (51,0)	26 (52,0)
C. Taux d'accroissement trop élevé, il faut réduire. Effet sur le développement jugé :												
- prédominant	4	4	-	-	3	3	3	3	1	1	11 (23,4)	11 (22,0)
- significatif	2	3	-	1	-	1	-	-	3	2	5 (10,6)	7 (14,0)
- mineur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	6	7	-	1	3	4	3	3	4	3	16 (34,0)	18 (36,0)
TOTAL	14	16	8	9	6	6	3	3	16	16	47 (100,0)	50 (100,0)

Sources : United Nations, *World Population Trends and Policies*, 1977 Monitoring report, volume II : Population Policies. ST/ESA/SER.A62/Add.1, New York, 1979, p. 108. United Nations, *World Population Trends and Policies*, 1981 Monitoring report, volume II : Population Policies. ST/ESA/SER.A/79/Add.1, New York, 1982, p. 94.

TABLEAU II

Perceptions du niveau du taux d'accroissement naturel de la population, son effet sur le développement et désir d'intervention des Gouvernements, 1977 et 1981

PERCEPTIONS ET POLITIQUES	PAYS EN 1977	PAYS EN 1981
<p>Taux d'accroissement naturel trop bas, il faut augmenter.</p> <p>1. Pays où existe une politique cohérente d'intervention</p> <p>2. Pays où existent quelques mesures d'intervention</p>	<p>Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Libye, Mozambique, (7 pays)</p> <p>-</p>	<p>Centrafrique, Côte d'Ivoire*, Gabon*, <u>Guinée Conakry</u>, Guinée Equatoriale, Libye (6 pays)</p> <p>-</p>
<p>Taux d'accroissement naturel satisfaisant.</p> <p>1. Pas de politique ni mesure d'intervention</p> <p>2. Pays où existent quelques mesures pour maintenir le niveau actuel</p>	<p>Algérie, Bénin, Guinée Conakry, Mali, Somalie (5pays)</p> <p>Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, Congo, Ethiopie, Gambie, Guinée Bissau, Malawi, Mauritanie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tanzanie, Tchad, Togo, Soudan, Zaïre, Zambie(19 pays)</p>	<p><u>Nigeria</u>*, Somalie, <u>Zambie</u>*, (3 pays)</p> <p>Angola*, <u>Bénin</u>*, Burkina Faso, Burundi, Cap Vert, Congo, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée Bissau, <u>Madagascar</u>, Malawi, <u>Mali</u>, Mauritanie, <u>Mozambique</u>, Niger, Sao Tomé et Príncipe, <u>Sierra Leone</u>, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zaïre (23 pays)</p>
<p>Taux d'accroissement naturel trop élevé, il faut réduire.</p> <p>1. Pays où existe une politique cohérente d'intervention</p> <p>2. Pays où existent quelques mesures d'intervention</p>	<p>Botswana, Egypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Maroc, Maurice, Seychelles, Swaziland, Tunisie, Ouganda(11 pays)</p> <p>Comores, Liberia, Madagascar, Sénégal, Sierra Leone (5 pays)</p>	<p>Botswana*, Egypte, Ghana*, Kenya*, Lesotho, Maroc, Maurice*, Seychelles, Swaziland*, Tunisie, Ouganda (11 pays)</p> <p><u>Algérie</u>*, Cameroun*, Comores, Liberia*, <u>Rwanda</u>, Sénégal*, Zimbabwé* (7 pays)</p>

* Pays à revenu intermédiaire. Sont soulignés les pays ayant changé de catégorie entre 1977 et 1981.

Il ressort de ces tableaux qu'aussi bien en 1977 qu'en 1981 un peu plus de la moitié des pays estiment que leur taux d'accroissement est satisfaisant ; le nombre de ceux qui sont d'avis que ce taux est trop élevé et qu'il y a lieu de le réduire augmente légèrement et, enfin, celui de ceux qui le considèrent trop bas et désirent manifestement un taux plus élevé diminue. Les pays de ce dernier groupe jugent favorable et prédominant l'effet de la croissance démographique sur le développement et ont tous mis sur pied une politique cohérente d'intervention pour infléchir les tendances démographiques actuelles. Pour la composition des groupes aussi bien en 1977 qu'en 1981, voir tableau II. On notera que cette composition s'est quelque peu modifiée au cours de la période de référence.

En effet, alors qu'en 1977 le Cameroun considérait que son taux d'accroissement naturel était trop bas, en 1981, cette position s'est complètement modifiée et le pays considère désormais ce taux trop élevé ; l'augmentation de la fécondité n'est plus, en conséquence, un objectif gouvernemental. Il en est de même du Mozambique où la politique d'intervention en faveur de l'augmentation de la fécondité a fait place à des mesures tendant à maintenir celle-ci à son niveau actuel ; le taux d'accroissement étant désormais considéré comme satisfaisant. A l'instar du Cameroun, l'Algérie et le Rwanda ont opté pour une réduction du taux d'accroissement jugé naguère satisfaisant. L'Algérie a décidé d'intervenir désormais dans le domaine de la distribution de la population et de la migration internationale ; le Rwanda sur la distribution de la population et les aspects technologiques et organisationnels. Dans ces deux pays cependant aucune action n'est envisagée pour infléchir les niveaux de fécondité et de mortalité. En revanche, la Guinée Conakry, qui n'avait jusqu'alors aucune politique en matière de population, a décidé d'intervenir pour augmenter le niveau de fécondité et donc le taux d'accroissement naturel ; l'option ayant été prise, en même temps, de réduire le niveau de mortalité qui n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune politique spécifique (16). Le Nigeria et la Zambie qui, jusqu'alors, avaient pris quelques mesures pour maintenir le niveau du taux d'accroissement jugé satisfaisant, ont décidé de laisser se poursuivre les tendances spontanées. Une situation inverse s'observe au Bénin et au Mali.

Comme autres changements de perception et de politique, il y a le cas de Madagascar et de la Sierra Léone. Dans ces pays, où les taux d'accroissement étaient considérés jusqu'alors comme trop élevés, l'option a été prise de les maintenir à leurs niveaux actuels. A part le cas de Madagascar et de la Sierra Léone, les pays qui en 1977 déjà cherchaient à réduire leur taux d'accroissement ont maintenu cette option en 1981.

En ce qui concerne la distribution spatiale de la population, presque tous les pays ont opté pour une politique d'intervention en la matière, sauf les pays suivants : Algérie, Guinée Conakry, Mali, Seychelles et Somalie (en 1977) ; Cap Vert, Comores, Lesotho, Niger, Sierra Léone et Tchad (en 1981). Quant à la migration internationale, elle n'est généralement pas considérée comme un facteur important démographiquement. Sur le plan interne cependant 66 % des pays estiment aussi bien en 1977 qu'en 1981 qu'il faut ralentir les flux migratoires.

En définitif si, comme on l'a vu, en dépit des quelques glissements d'une catégorie à une autre, on observe en 1981 pratiquement les mêmes proportions de pays estimant que leur taux d'accroissement est trop bas, satisfaisant, ou trop élevé, ce qui a le plus changé c'est la perception qu'ont les Gouvernements de l'effet de cette croissance sur le développement économique et social. En effet, parmi les pays qui considèrent que leur taux d'accroissement est satisfaisant, 79 % jugeaient significatif l'effet de cet accroissement sur le développement en 1977 ; cette proportion est passée à 88 % en 1981. D'autre part, alors que la proportion de ceux qui veulent augmenter leur taux d'accroissement a diminué entre 1977 et 1981, on observe le mouvement inverse parmi ceux qui veulent le réduire. Dans l'ensemble cependant l'évolution des positions et politiques en matière de population a été relativement lente au cours de la période examinée (17).

LE PLAN D'ACTION DE LAGOS : DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Lors du colloque sur les perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000 tenu à Monrovia (Libéria) du 12 au 16 février 1979 (18), les constatations suivantes avaient été faites sur la situation du continent en matière de développement :

- relative lenteur de la croissance économique,
- baisse de la production alimentaire de la région par rapport aux besoins,
- haut degré de chômage et de sous-emploi,
- faiblesse des revenus de la population,
- faible part des produits manufacturés dans le PIB,
- économies non intégrées et extraverties à balances commerciales généralement déficitaires,
- faible degré d'alphabétisation des populations.

Aussi, à la suite du constat d'échec des stratégies successives adoptées par les pays africains pour leur développement, stratégies basées en grande partie sur la conception universalisante du développement — le modèle d'évolution étant celui suivi par les pays industrialisés (19) — les Chefs d'État et de gouvernement, réunis à Lagos en 1980 pour examiner les problèmes économiques du continent ont énoncé certains principes directeurs fondamentaux devant régir le développement futur de l'Afrique (20). Il s'agit des principes suivants :

- mise en valeur des ressources pour, principalement, satisfaire et réaliser les objectifs des peuples de la région ;
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie propre de développement ;
- adoption d'une approche régionale basée sur l'autosuffisance collective ;
- mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines en vue du développement ;
- partage équitable des bienfaits résultant de l'effort collectif ;
- intégration des économies africaines.

A y regarder de plus près, le principe directeur de base, qui conditionne tout le reste, est celui qui veut que l'Afrique élabore sa propre stratégie de développement et s'attèle réellement à sa mise en œuvre si, comme cela est souhaitable, un cadre de vie humaine, plus attachant et plus prospère doit voir le jour dans une ou deux générations. Laisser se poursuivre les tendances actuelles conduirait à une situation encore plus alarmante que celle que l'on connaît actuellement.

En effet, « imaginer que l'Afrique dépendra davantage encore d'autres régions dans tous les domaines primordiaux a de quoi effrayer. A titre d'exemple : la région en général devra importer davantage de produits alimentaires. Plus de 90 % de tous les biens d'équipement nécessaires pour le développement devront encore être importés d'autres continents après environ un demi-siècle d'indépendance (...). Sur le plan social, tous les services se détérioreront en quantité et en qualité. Une faible proportion de la population aura accès à l'éducation, à la santé ou à l'eau. Les cités deviendront des bidonvilles surpeuplés puisqu'il y aura moins de logements disponibles. La conséquence de ces difficultés socio-économiques sera une aggravation de la situation politique. Ainsi les émeutes, les crimes et la souffrance seront à l'ordre du jour vers 2008 si les tendances actuelles continuent sans qu'on ne fasse rien pour y remédier » (21). Il est par conséquent évident qu'il est indispensable, voire impérieux, de prévoir un autre avenir ; un avenir fait de confiance en soi, d'autodétermination, d'autonomie et d'autosuffisance collectives. Bref, un avenir « voulu ». C'est cette nouvelle philosophie politique du développement du continent qui est à la base du Plan d'Action de Lagos.

Ce plan d'action, tel qu'adopté par les plus hautes autorités africaines, englobe, dans leurs grandes lignes, divers aspects du développement économique et social comme par exemple l'alimentation et l'agriculture, l'industrie, les ressources naturelles et humaines, la science et la technologie, les transports et communications, les questions commerciales et financières, la coopération économique et technique, les femmes et le développement, etc. Les aspects strictement démographiques n'y ont pas une place privilégiée si ce n'est dans leurs relations avec la satisfaction des besoins humains essentiels comme la santé, l'éducation, l'alimentation, l'emploi, etc. On lit en effet, dans le Plan d'Action de Lagos, ce qui suit : « les niveaux actuels de fécondité et de mortalité constituent un grave sujet de préoccupation. Ils se traduisent par des taux de croissance élevés qui ont des incidences sur la satisfaction des besoins de la majorité de la population » (22). Conscients cependant du fait que la population devrait être considérée comme un élément fondamental dans les stratégies et plans de développement, les gouvernements africains ont adopté le « Programme d'action de Kilimanjaro concernant la population et le développement ».

LE PROGRAMME DE KILIMANJARO OU LA POLITIQUE AFRICAINE EN MATIÈRE DE POPULATION

La Deuxième Conférence Africaine sur la Population, tenue à Arusha (République Unie de Tanzanie) du 9 au 13 janvier 1984, est une réunion intergouvernementale organisée dans le cadre des activités préparatoires de la Conférence Internationale sur la Population (CIP) qui a eu lieu à Mexico du 6 au 14 août 1984 (23). Elle faisait suite à la Première Conférence tenue à Accra, Ghana, en 1971. Le but de la Conférence d'Arusha était de formuler des suggestions et des recommandations pour la poursuite de la mise en œuvre du PAMP au niveau africain pour que la CIP les examine.

Ayant évalué la situation démographique de la région africaine et les tendances futures, la Conférence d'Arusha en a tiré les conclusions qui s'imposent eu égard aux recommandations contenues dans le Plan d'Action Mondial et dans le Plan d'Action de Lagos. Les conclusions ont été à la base des principes, objectifs et recommandations contenus dans le « Programme d'Action de Kilimanjaro concernant la population africaine et le développement autonome » (24).

Alors que, comme on l'a vu, le Plan d'Action de Lagos est essentiellement axé sur les aspects économiques du développement de l'Afrique, le Programme d'Action de Kilimanjaro concerne, comme son nom l'indique, les grands problèmes de population qui se posent en Afrique en relation avec son développement ; il témoigne de l'attention de plus en plus grandissante que les gouvernements africains portent aux problèmes de population depuis qu'une information de plus en plus fiable et abondante en la matière est mise à leur disposition.

En effet, « au cours des années 70 les programmes de recensements en Afrique, l'enquête mondiale sur la fécondité et d'autres enquêtes démographiques avaient permis de mieux connaître la situation démographique de la région et il était apparu que les taux d'accroissement démographique étaient en augmentation au point que la plupart des pays verraient leur population croître considérablement d'ici la fin du siècle. En raison de cette tendance, de nombreux gouvernements s'étaient intéressés aux questions de politiques et de programmes liées à la planification familiale dans le cadre de programmes de santé maternelle et infantile, de projets de réinstallation de la population et d'une intégration plus poussée des variables démographiques à la planification du développement » (25).

L'intérêt que les pays africains accordent désormais aux questions de population se manifeste par la variété des recommandations (93 au total) contenues dans le Programme de Kilimanjaro et qui sont regroupées selon les grands thèmes suivants :

- la stratégie et politique en matière de population et développement ;
- la fécondité et la planification familiale ;
- la mortalité et la morbidité ;
- l'urbanisation et la migration ;
- l'évolution du rôle de la femme dans le processus de développement ;
- la collecte et l'analyse des données démographiques ;
- la formation, la recherche et l'information en matière de population ;
- la participation de la collectivité et le rôle des organisations privées et non-gouvernementales participant aux activités en matière de population.

Le Programme d'Action de Kilimanjaro, dont l'un des objectifs est « d'encourager l'élaboration et l'exécution de politiques démographiques intégrées qui permettent de trouver des solutions durables aux grands problèmes qui sont la mortalité et la fécondité élevées, la répartition inégale de la population, l'aggravation du chômage, la stagnation du niveau de vie et la répartition inégale du revenu » (26), a été approuvé par la Conférence des Ministres de la CEA lors de sa dixième session tenue à Addis Abeba du 24 au 28 mai 1984. Il a aussi, à cette occasion, été retenu comme « document de base des États membres » aussi bien pour la CIP que pour les réunions ultérieures de la Commission des Nations Unies sur la population « afin que soient adéquatement examinés les intérêts prioritaires de l'Afrique dans les activités en matière de population » (27). Le Programme de Kilimanjaro apparaît ainsi comme une véritable politique africaine en matière de population et développement, même s'il est vrai que la situation démographique des pays africains n'est pas homogène.

LA POSITION AFRICAINE À LA CONFÉRENCE DE MEXICO

La Conférence Internationale sur la Population (CIP), réunie à Mexico du 6 au 14 août 1984, avait été convoquée pour, d'une part, évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du PAMP qui avait été adopté à Bucarest dix ans auparavant et, d'autre part, examiner, déterminer et décider des stratégies globales qui peuvent compléter les politiques et les programmes démographiques nationaux et faire des dispositions du PAMP un cadre continuellement opérationnel et adéquat pour les efforts nationaux et internationaux en matière de population (28).

La position africaine en matière de population

Autant à Bucarest en 1974 l'Afrique n'avait pas à proprement parler défendu une position concertée et unique en matière de population, autant dix ans après, à Mexico, elle s'est présentée comme un seul homme défendant une position commune et relativement bien documentée en la matière.

En effet, outre les délégations des 45 pays africains, le continent était représenté à Mexico par le Secrétariat de l'OUA qui avait pour rôle « de coordonner et conseiller les délégués des États membres sur la position commune à adopter vis-à-vis des questions de population et de développement en Afrique. Le Secrétariat de l'OUA a notamment été chargé de défendre à la Conférence le Programme d'Action de Kilimanjaro sur la population et le développement de l'autosuffisance (...). La présence prononcée de l'OUA à la Conférence a suscité

une vive surprise quant à sa participation directe aux questions de population en sa qualité de plus haute instance politique du continent» (29).

L'impact de l'Afrique à la CIP ne se limite pas seulement au niveau de sa représentation. En effet, le Programme d'Action de Kilimanjaro a non seulement servi de document de travail à la commission préparatoire qui s'est réunie à New York en mars 1984 mais toutes les recommandations qu'il contient ont été reprises dans un document de travail destiné à la Grande Commission chargée de faire des recommandations concernant la mise en œuvre future du PAMP; le Dr. Frederick SAI (Ghana) a été élu, par acclamation, Président de cette Grande Commission (30). « Les recommandations adoptées par la CIP contiennent donc toutes les recommandations introduites par l'Afrique et qui ont mis au point des idées directives du Plan d'Action de Lagos » (31).

La Déclaration de Mexico sur la population et le développement

« La déclaration de Mexico sur la population et le développement », qui a été publiée par la CIP, résume la situation démographique dans le monde et réitère l'engagement total vis-à-vis des problèmes de population. Dans cette déclaration la Conférence reconnaît que d'importants progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines essentiels au bien-être de l'humanité, comme par exemple :

- la baisse du taux d'accroissement de la population mondiale,
- la diminution des taux de mortalité et de morbidité,
- la réduction, à faible coût, de la fécondité grâce aux programmes de planification familiale,
- l'amélioration de la condition de la femme et la valorisation de son rôle dans le processus de développement, etc.

Malgré ces progrès cependant, beaucoup reste à faire. Aussi, la Conférence recommande la poursuite de l'exécution du PAMP. A ce sujet, il y a notamment lieu :

- d'encourager les pays en développement à adopter des programmes de planification familiale;
- d'améliorer la santé de tous tout en portant une attention particulière aux services de santé maternelle et infantile;
- de mettre sur pied des programmes spécifiques conçus pour répondre aux besoins et aspirations des enfants et des jeunes dont le nombre continuera à augmenter dans les pays en développement;
- d'élaborer et d'exécuter des stratégies de développement rural et urbain intégré;
- d'accroître les ressources destinées aux activités en matière de population compte tenu des résultats encourageants obtenus dans les domaines des politiques démographiques au cours des dix dernières années.

CONCLUSION

Il ressort de tout ce qui précède que si la Conférence de Bucarest a permis de sensibiliser le monde à la gravité et à l'ampleur des problèmes démographiques et aux rapports étroits qui lient ces problèmes au développement économique et social, le message de la Conférence de Mexico est de continuer de s'attacher à appliquer efficacement le PAMP en vue d'améliorer le niveau de vie et la qualité de la vie de tous les peuples de la terre pour leur permettre d'accomplir leur destinée commune dans une atmosphère de paix et de sécurité (32). Dans cette volonté d'aller de l'avant dans l'exécution du PAMP, l'Afrique a pris une part

active. En témoignent, non seulement l'importante contribution de l'Afrique aux travaux de la CIP et le lent mais irréversible glissement constaté dans les pays africains entre 1974 et 1984 en faveur d'une maîtrise de la fécondité, mais aussi la vague d'implantation, avec l'appui du FNUAP, des unités de planification de la population dans les différents pays pour une intégration effective des variables démographiques dans la planification du développement national.

Notes

- (1) Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement celles des Nations Unies ou de l'IFORD.
- (2) Nations Unies, *Rapport de la Conférence Mondiale des Nations Unies sur la Population, Bucarest, 19-30 août 1974*. E/CONF. 60/19, New York, 1975.
- (3) Nations Unies, *Rapport de la Conférence Internationale sur la population. Mexico, 6-14 août 1984*. E/CONF. 76/19, New York, 1984, 109 pages, p. 2.
- (4) MEADOWS (D. H.), and alii., *The limits of growth. A report for the Club of Rome's Project on the predicament of mankind*. Universe Books, New York, 1972, 205 pages.
- (5) Nations Unies (1975), *op. cit.*, p. 64.
- (6) SAUVY (A.), « La Conférence Mondiale de la Population à Bucarest », *Population*, 1974, vol. 29, n° 6, p. 1005.
- (7) L'Afrique est non seulement le continent où le taux de croissance démographique est le plus élevé du monde, mais aussi où l'on compte le plus grand nombre possible de pays à très faibles revenus, soit 64 %.
- (8) On notera que dans le cadre des activités préparatoires de la Conférence, le Secrétariat des Nations Unies organisa des consultations régionales pour faciliter des échanges entre pays sur les questions de population.
- (9) SALAS (R. M.), *Population : un choix international. Approche multilatérale au problème démographique*. Pergamon Press, Oxford/New York/Paris, 1977, 173 pages, p. 125.
- (10) Nations Unies (1975), *op. cit.*, p. 7.
- (11) *Ibid.*, p. 42.
- (12) *Ibid.*, p. 6.
- (13) *Ibid.*, p. 23.
- (14) *Ibid.* : 23-29.
- (15) *Ibid.*, p. 32.
- (16) Aussi bien en 1977 qu'en 1981 sur l'ensemble des pays africains dix seulement avaient explicitement opté pour la réduction du niveau de mortalité. Il s'agit des pays suivants : Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Libye, Mozambique, Soudan et Zaïre. A ce groupe se sont ajoutés, en 1981, les pays suivants : Angola, Djibouti et Guinée Conakry. Dans tous les autres pays on laisse se poursuivre les tendances naturelles qui, dans l'ensemble, évoluent à la baisse du fait notamment des progrès de la médecine, de l'élévation du niveau d'éducation et de la « modernité ». Quasiment tous les pays (sauf le Rwanda et les Seychelles) considèrent néanmoins que les niveaux actuels de l'espérance de vie sont inacceptables.

- (17) Signalons cependant qu'en 1983, sur 51 pays ayant répondu à l'enquête, 27 (contre 16 en 1981) avaient manifesté l'intention de réduire leur taux d'accroissement démographique.
- (18) Pour plus de détails, voir OUA, *Quelle Afrique en l'an 2000?* Éditions de l'Institut International d'Études Sociales (IIES), Genève, 1980, 148 pages : 105-107.
- (19) Pour une discussion sur la question, voir notamment DIALLO Ibrahima, « Pour le développement du Tiers Monde. Critique d'une notion univoque dans l'histoire universelle des civilisations », *Afrique et Développement*, 1984, vol. IX, n° 1 : 71-81 ; BELLONCLE Guy, *Quel développement rural pour l'Afrique Noire?* Nouvelles Éditions Africaines, 1979, 210 pages. Voir aussi, du même auteur, *La Question paysanne en Afrique Noire*, Éditions Karthala, 1982, 111 pages.
- (20) Pour plus de détails, voir OUA, *Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*. Édité par l'Institut International d'Études Sociales (IIES), Genève, 1981, 143 pages.
- (21) Nations Unies/CEA, *La CEA et le développement de l'Afrique, 1983-2008. Étude prospective préliminaire*, Addis Abeba, avril 1983, p. 4.
- (22) OUA (1981), *op. cit.*, p. 133.
- (23) Dans le cadre des activités préparatoires de la CIP, quatre autres réunions régionales avaient été organisées à travers le monde : Asie et Pacifique (en septembre 1982), Europe (en octobre 1983), Amérique Latine (en novembre 1983), le monde Arabe (en mars 1984).
- (24) Nations Unies/CEA, *Programme d'Action de Kilimanjaro concernant la population. Deuxième Conférence Africaine sur la Population ST/ECA/POP/1, UNFPA PROJ. N° RAF/83/PO2*, Arusha, République Unie de Tanzanie, 9-13 janvier 1984.
- (25) Programme d'Action de Kilimanjaro, *op. cit.*, p. 7.
- (26) Programme d'Action de Kilimanjaro, *op. cit.* : 10-11.
- (27) *Ibid.*, p. 31.
- (28) Voir Nations Unies, *Rapport de la Conférence Internationale sur la population*, 1984, *op. cit.*, p. 1. Voir aussi OUA, *Rapport de la Conférence Internationale sur la population tenue à Mexico du 6 au 14 août 1984*, Addis Abeba (sans date), *multigr.*
- (29) OUA, *op. cit.*, p. 11.
- (30) L'élection du D^r F. SAI est significative à plus d'un titre, il est non seulement africain mais un des pionniers de la planification familiale en Afrique. Pour plus de détails, voir IPPF/Région Afrique, « Médecine, Planification familiale », *Africa Link.*, Édition Spéciale, juillet 1981 : 33-38.
- (31) OUA, *op. cit.*, p. 10.
- (32) Nations Unies (1984), *op. cit.*, p. 5. Voir aussi Secrétariat de l'ONU, « Une comparaison entre le PAMP et les recommandations concernant la poursuite de l'exécution du PAMP », *Bulletin Démographique des Nations Unies*, n° 18, 1985, ST/ESA/SER.N/18, New York, 1987 : 1-9.